**PROCES VERBAL DU CONSEIL D’ECOLE DU : jeudi 19 octobre 2017**

|  |
| --- |
| **Ecole élémentaire JEAN-JAURES, cycle 2****Rue Louise Michel****77184 EMERAINVILLE****courriel :** **ce.0771900x@ac-creteil.fr****site internet** **:** [**http://jeanjaures.toutemonecole.com**](http://jeanjaures.toutemonecole.com) |
| * **Etaient présents :**

 **Représentants de parents d’élèves titulaires : Mme Fernandes, Mme Coste, Mme Destruel,** **Mme Delagneau,** **Représentants de parents d’élèves suppléants : Mme Robinet, Mme Pannetier** **Enseignants : Mme Pouponneau, Mme Morelle, Mme Savatier, M Zarka, Mme Billard** **Mairie : Mme Morin, adjointe au Maire** |
|  **ORDRE DU JOUR :**1. **Le conseil d’école : instance, attributions**
2. **Résultat des élections**
3. **Organisation de la vie scolaire et périscolaire**
4. Vote du règlement intérieur
5. Effectif et répartition
6. Les résultats des évaluations CP
7. Les résultats des évaluations CE1
8. L’APC
9. L’informatique à l’école
10. Projets et sorties scolaires
11. Coopérative de l’école
12. L’exercice d’évacuation du vendredi 15 septembre
13. Présentation du site internet de l’école
14. **Relation avec la municipalité**
15. **Points apportés à l’attention des parents**
16. **Date du prochain conseil d’école**

**RELEVE DES CONCLUSIONS DU CONSEIL :**1. **Le conseil d’école : instance, attributions**

**Lecture par la Directrice du texte officiel extrait du décret n°90-788 du 6 septembre****1990 relatif aux attributions du conseil d’école :****« Le conseil d’école, sur proposition du directeur d’école :*** **Vote le règlement intérieur de l’école**
* **Etablit le projet d’organisation de la semaine scolaire**
* **Dans le cadre de l’élaboration du projet d’école à laquelle il est associé, donne tout**

**avis et présente toute suggestion sur le fonctionnement de l’école à laquelle il est** **associé, donne tout avis et présente toute suggestion sur le fonctionnement de****l’école et sur toutes les questions intéressant la vie de l’école, notamment sur :****les actions pédagogiques qui sont entreprises […], l’utilisation des moyens qui sont** **alloués à l’école, les conditions de bonne intégration des enfants handicapés, les****activités périscolaires, la restauration scolaire, l’hygiène scolaire, la protection et la** **sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire ;*** **Statue sur proposition des équipes pédagogiques pour ce qui concerne**

 **la partie pédagogique du Conseil d’école ;*** **En fonction de ces éléments, le Conseil adopte le projet d’école.**

**[ …] En outre une information doit être donnée au sein du Conseil d’école sur :*** **Les principes de choix de manuels scolaires ou de matériels pédagogiques divers ;**
* **L’organisation des aides pédagogiques. [ …]**
1. **Résultat des élections**

**L’APIJE a été élue avec 100% des suffrages exprimés.****Sur 203 votants inscrits, 55 ont voté.****4 bulletins blancs ou nuls, 51 suffrages exprimés.****Le taux de participation est de 27,09%.**Taux de participation en 2015/2016 : 32%.Taux de participation en 2016/2017 : 18,50%1. **Organisation de la vie scolaire et périscolaire**
2. **Vote du règlement intérieur**

Le règlement intérieur est adopté à l’unanimité.1. **Effectif et répartition**

L’effectif total est de 106 élèves : 58 en CP et 48 en CE1.* En CP A, il y a 20 élèves.
* En CP B : 19
* En CP C : 19
* En CE1 A : 25.
* En CE1 B : 23.
1. **Les résultats des évaluations CP**

Le score global pour notre école est de 82,16%.Cette année, les évaluations de CP ont changé. Elles sont nationales. Les élèves de CP étaient en français mais aussi en mathématiques.En mathématiques, le score global est de 84,14%.En français, il est de 79,17%.1. **Les résultats des évaluations CE1**

Le score global est de 82,75% pour notre école.Sept items sont évalués.* Lire/ conscience phonologique. Le score est de 92,67%.
* Lire / identification de mots : 86,68%.
* Lire / Fluence : 68,80%.
* Lire / compréhension : 96%.
* Ecrire / copier : 74,87%.
* Ecrire sous la dictée : 77,74%.
* Ecrire / produire un écrit de manière autonome : 82,5%.
1. **L’APC**

Ce dispositif de l’Education Nationale concerne les élèves qui présentent des difficultés durablesou ponctuelles. Les enseignants ciblent dans leur classe les élèves qui ont besoin d’une aide spécifique et proposent par petits groupes une séance de 30 min de 11h35 à 12h05.Ce dispositif a démarré dès la rentrée et a lieu deux fois par semaine : le mardi et le jeudi.1. **L’informatique à l’école**

La mairie a fourni une mallette avec 15 tablettes et un ordinateur portable pour l’enseignant.Malheureusement, depuis septembre, il est difficile de travailler avec car lorsque l’on veutallumer les tablettes seules 4 auront internet.Pour l’entretien c’est compliqué. En effet ce sont les directeurs qui doivent appeler Aratice (le fournisseur) dès qu’il y a un souci ce qui implique que l’on doit être à proximité et encorequand ils acceptent de régler le problème par téléphone sinon il faut envoyer un mail.1. **Projets et sorties scolaires**

Les projets* Toute l’école a soutenu l’association ELA par le biais de la course.
* Les élèves continuent cette année encore à se rendre à la médiathèque.
* Les classes de CP et CE1 travaillent aussi en partenariat avec Séverine de la maison de

l’environnement sur un projet de plantations. Les classes de CP travaillent aussi sur lesles saisons.* Les classes de CP ont travaillé avec Audrey de la ludothèque. Ils ont créé des quizz

électriques. Ces jeux pourront être utilisés par les enfants en autonomie.* Par ailleurs, nous avons monté un projet danse qui donnera lieu à une rencontre lors du

festival de danse à Torcy. Puis nous ferons aussi un spectacle à Guy Drut devant lesparents le mardi 26 juin. A partir de décembre, chaque classe bénéficiera d’une séanced’une heure par mois.Les sortiesLes classes de CE1 A et de CE1 B vont se rendre le vendredi 17 novembre au château de Fontainebleau. **Coopérative de l’école****Le montant de la coopérative** s’élève actuellement à **1 851,98** euros.Les parents ont donné 1169 euros. Sachant qu’il y a 40 parents qui n’ont rient donné.La mairie a versé au mois de juin une subvention de 230 euros.L’APIJE a donné ce jour 488 euros.1. **L’exercice de sécurité incendie du vendredi 15 septembre**

Il s’est bien déroulé.1. **Mise en place du site internet de l’école**

L’adresse du site internet est :<http://jeanjaures.toutemonecole.com>Le site internet est activé depuis deux semaines. Les codes d’accès seront donnés à la rentrée.1. **Relation avec la municipalité**
2. **Travaux demandés**

Les classes de CP A, CP B et CP C ont été repeintes. 1. **Points apportés à l’attention des parents**

1)A priori, le budget photocopies des écoles semble un peu trop juste, puisque les photocopies sont demandées aux parents et qu'il est tout de même nécessaire de facturer l'école pourune consommation supérieure à celle prévue (a un tarif très élevé). La mairie, envisage-t-elle d'aiderles écoles afin que le budget de celle ci  ne soit pas amputé donc au détriment des enfants ?Est-il envisageable que le contrat photocopies soit renégocié pour avoir un prix plus bas ? **Réponse de Mme Morin** :Le budget photocopie est une ligne à part dans le budget de fonctionnement d’une école. Il est calculé par rapport au nombre de photocopies faites l’année précédente.**Observation de la Directrice** : L’école élémentaire a une spécificité dont il n’est pas tenu compte. Elle n’a que des classes de CP et de CE1. Il s’agit d’enfants qui ne peuvent pas écrire autant quedes élèves de cycle 3.**2)** Quels sont les investissements financiers (équipement, rénovation, travaux) prévus par la mairiepour nos écoles à moyen et long terme (cette année et l’année suivante) ?  Y a t il un budgetprécis consacré a ses investissements (prévus en début d’année) ?**Réponse de Mme Morin**  Les travaux sont prévus sur le budget 2018 en fonction des besoins des écoles. Si un besoin survientqui n’était pas prévu, dans ce cas la mairie fait un emprunt.**3)** Les bulletins trimestriels vont ils être  "virtuels ? **Réponse de la Directrice** : Actuellement, nous remplissons nos livrets sur le LSU. Cet outil est obligatoire. Les parents sont supposés avoir un accès. Mais contrairement à Livreval, c’est l’Education nationale qui doit envoyer les codes. L’année dernière, les parents n’ayant pas de code, nous avons donné le support papier.1. **Date du prochain conseil d’école**

Le 2ème conseil d’école est fixé au jeudi 15 mars à 18h30.**Fait à Emerainville, le jeudi 19 octobre 2 017** **Le président du conseil d’école : Mme Pouponneau** |
|  |
|  |
|  |